

Test : votre environnement électromagnétique est-il sain ?

① Équipements se trouvant dans votre foyer :

② Installations proches de votre domicile :

③ Caractéristiques de votre logement :

Équipements	oui	non
Téléphone portable/smartphone		
Téléphone sans fil d'intérieur (DECT)		
Box internet émettant en WIFI		
Ordinateur portable connecté en WIFI		
Autres équipements WIFI ou Bluetooth		
Four micro-ondes		
Plaque à induction		
Radio réveil sur secteur		
Ampoules fluo-compactes		
Compteur LINKY		

Installations	oui	non
Antennes relais de téléphonie mobile		
Ligne de transport d'électricité		
Transformateur électrique		
Concentrateur LINKY		

Caractéristiques	oui	non
Chauffage électrique au sol		
Installation électrique ancienne (fils apparents, rallonges, ...)		
Absence de prise de terre dans votre habitation		
Maison type « ossature bois », ou comportant de nombreuses parties en bois (cloisons, planchers, doublages, etc...)		

La durée d'utilisation étant un paramètre important pour estimer la qualité de votre environnement électromagnétique, nous supposons que ces équipements sont utilisés de manière quotidienne.

Les distances d'implantation, la tension des lignes électriques, ou la puissance d'émission des antennes sont des caractéristiques déterminantes de la nocivité des installations.

Le mode constructif, les matériaux de construction, l'état des installations, sont des facteurs déterminants dans la diffusion des champs électromagnétiques. La qualité du raccordement à la terre de l'installation électrique ne doit jamais être négligée.

Plus le total de réponses « oui » dans chaque tableau est élevé, plus il y a d'équipements ou d'installations générateurs de pollutions électromagnétiques dans votre environnement.
Important : L'effet des rayonnements électromagnétiques est cumulatif

Si vous avez beaucoup de « oui » pour :

Les équipements se trouvant dans votre foyer :

Vous êtes surexposés aux rayonnements électromagnétiques. Il est possible de limiter, voire de supprimer les ondes nocives en adoptant les bonnes pratiques. Une bonne « hygiène électromagnétique » réduira les ondes qui vous entourent, pour votre bien être.

Si vous avez beaucoup de « oui » pour :

Les installations à proximité de votre domicile : Il s'agit d'un rayonnement « subi ». Cependant, il est possible en analysant la nature des champs électromagnétiques et leur provenance de proposer des solutions pour limiter leur pénétration à l'intérieur de votre habitat, surtout dans les lieux de repos.

Si vous avez beaucoup de « oui » pour :

Les caractéristiques de votre logement :

Là aussi, il existe des solutions pour limiter ces « pollutions électromagnétiques ». Il est souhaitable de prendre toutes les mesures possibles pour assainir votre environnement.